

**AVIS PUBLIC**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-497**

**AVIS PUBLIC est donné par le soussigné QUE :**

Le Conseil municipal de la Ville de Léry a, lors de la séance extraordinaire tenue le 22 septembre 2021, adopté le règlement d'emprunt numéro 2021-497. Ce règlement a pour objet de décréter une dépense et un emprunt de 40 525 000 \$ pour effectuer ou faire effectuer tous les travaux nécessaires aux fins de l'installation de conduites d'égout sanitaire et d'aqueduc avec protection incendie (secteur Phase II), l'interception et le traitement des eaux usées provenant de ces conduites, la construction d'un réservoir d'eau potable et d'un poste de surpression et pour la confection des plans et devis définitifs pour l'exécution de ses travaux.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le règlement d'emprunt numéro 2021-497 le 23 septembre 2021.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement sur le site internet de la Ville de Léry : [www.lery.ca](http://www.lery.ca).

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ À VILLE DE LÉRY, ce 24<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2021.**



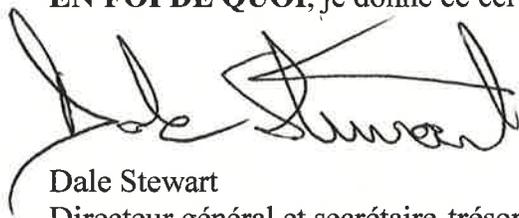
Dale Stewart  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**AVIS PUBLIC**

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité entre 9 h et 12 h ; j'ai également fait publier cet avis dans le journal Le Soleil de Châteauguay, édition du 29 septembre 2021.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 24<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2021.



Dale Stewart  
Directeur général et secrétaire-trésorier